

Type: **2** **Côtes rocheuses et monts littoraux de l'Île de Cayenne**

n° régional: 00070000

n° national: 030120009

Résumé des modifications proposées

Création Désinscription Type Dénomination Contour Compléments d'informations

Descriptif des modifications:

Les 4 ZNIEFF des collines de l'île de Cayenne ont subi une refonte complète. Les collines de l'Île de Cayenne constituent l'un des seuls affleurements du socle précambrien de la bande côtière du plateau des Guyanes. Véritables isolats, elles sont cependant dégradées et menacées par les pressions anthropiques. Ainsi, les ZNIEFF de type I Montabo, Bourda, Montravel et le Mont Mahury ont été assemblées en une ZNIEFF de type II "éclatée". Les autres zonages sont proposés à la désinscription. Leurs données et descriptions sont intégrées au présent zonage de type II. Les limites ont été mises à jour sur la base des ortho-photos de 2005 (IGN) et le scan 25 (IGN) afin d'exclure les zones urbanisées.

Sources cartographiques:

Ce zonage inclut les anciens zonages de Montabo, de Bourda, de Montravel et le Mont Mahury. La mise à jour des limites de la ZNIEFF se base sur les ortho-photos 2005 de l'IGN (Montabo, Bourda et Montravel) et la courbe de niveau de 50m pour le mont Mahury afin d'exclure les zones anthropisées de la route des Plages.

Se reporter aux pages suivantes de l'atlas cartographique :

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 6

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 7

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 8

Zonages ZNIEFF 2003 / Modernisation des ZNIEFF de Guyane- Carte 10

Localisation

Relations type I/II

1 - Côtes rocheuses de l'Île de Cayenne

Superficie

952,45 ha

Communes

Cayenne
Remire-Montjoly

Altitude(s)

De 0m à 162m

Commentaire général

La ZNIEFF des Côtes rocheuses et Monts littoraux de l'Île de Cayenne (Type II) est une ZNIEFF éclatée en plusieurs sous-ensembles. Chaque sous-ensemble correspond à une colline rocheuse littorale qui constitue une entité géomorphologique exceptionnelle au niveau du Plateau des Guyanes. Cet ensemble, constitué par les collines de Montabo, du Mont Bourda, de Montravel et le Mont Mahury, témoigne de l'avancée jusqu'au littoral du socle précambrien, qui confère aux rivages guyanais leur particularité dans la région nord-est du continent sud-américain. Il offre notamment des côtes rocheuses et des paysages forestiers collinaires originaux en front d'océan. C'est un élément prépondérant dans la structuration paysagère de l'Île de Cayenne dont l'intérêt remarquable tient également des panoramas qu'elle offre. D'un point de vue géologique, ce relief est constitué de roches cristallines et métamorphiques.

Le Mont Mahury est la plus imposante des quatre collines. Au même titre que le Mont Grand Matoury, cette montagne confère un attrait particulier à la Guyane de par son avancée jusqu'à la mer. Il constitue les premiers reliefs du bouclier continental parmi les plus imposants, avec un point culminant à 162 m. Le Mont Bourda culmine à 106 mètres et présente de fortes pentes (supérieures à 40%), avec une déclivité vers l'océan du côté des versants nord et nord-est, et vers les secteurs urbanisés pour les autres. Les collines de Montabo et Montravel sont de tailles modestes et ne dépassent pas 90 et 50 m d'altitude respectivement.

Le Mont Mahury est composé d'une couronne de petites collines hautes, en moyenne de 100 à 150 m d'altitude déterminant un sommet tabulaire sur lequel on trouve des petits lacs artificiels (Lac Rorota, Lac Lalouette, Lac de Rémire). Revêtue d'une couverture forestière luxuriante, ce morne permet d'apprécier un paysage d'une rare qualité en pleine zone urbaine. Sur l'ensemble du massif, on trouve une forêt secondaire très âgée. Une ancienne déforestation a sans aucun doute entraîné un appauvrissement de la flore, mais sa composition actuelle reste riche et complexe, et des essences de forêt primaire peuvent même encore s'y retrouver. Le maintien de cette forêt tropicale sempervirente, relativement haute et riche en espèces, en situation originale de front de mer, confère au milieu un

caractère patrimonial.

Deux types de formations végétales prédominant : une forêt haute de terre ferme riche en espèces et une forêt basse sur cuirasse latéritique de plateau. Le terrain particulièrement accidenté, ses nombreuses sources et cours d'eau ainsi que son exposition aux vents et aux pluies ont favorisé une flore spécifique à chaque microclimat.

Parmi les espèces végétales déterminantes les plus remarquables recensées à ce jour, on peut signaler *Pachystachys coccinea* (Acanthaceae), reconnaissable à ses belles inflorescences rouges, *Aristolochia lepreurii* (Aristolochiaceae) et la fougère *Thelypteris tetragona* (Thelypteridaceae) qui, bien que répandue en Amérique tropicale, est rare en Guyane et limitée à 2 localités de l'Île de Cayenne en l'état des connaissances (Mont Mahury et Mont Grand Matoury). *Najas wrightiana* (Najadaceae) est une plante aquatique collectée dans un des petits lacs de rétention du Rorota, qui serait l'unique site sur le Plateau des Guyanes, mais cette espèce a peut-être été introduite dans le passé. Enfin, *Guazuma ulmifolia* (Sterculiaceae) existe dans les trois Guyanes mais reste une espèce assez rare en Guyane.

D'un point de vue avifaunistique, le Mont Mahury, au même titre que les autres monts de l'Île de Cayenne, constitue un lieu de transit et d'hivernage pour des passereaux migrateurs d'Amérique du Nord comme le Tangara Vermillon (*Piranga rubra*). Signalons que le lac du Rorota est un des rares sites en Guyane où l'on peut observer le Grèbe minime (*Tachybaptus minimus*) nicheur.

Parmi l'herpétofaune, il faut retenir la présence sur les lacs d'une espèce peu commune de grenouille purement aquatique, *Pipa pipa*. On note aussi la présence d'espèces typiques des milieux littoraux comme le Boa Epicrates maurus ou le lézard Mabuya bistrata.

L'entomofaune présente également des espèces qui n'ont été récoltées que sur le Mont Mahury : le papillon *Doxocarpa agathina* et le longicorne *Recchia hirtocornis*.

Enfin, pour démontrer encore l'intégrité écologique de ce site, notons que quatre espèces de Primates se maintiennent sur ce massif, dont le Capucin blanc (*Cebus Olivaceus*) et le Singe hurleur (*Alouatta macconnelli*).

Le Mont Mahury bénéficie d'un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope. Il est cependant très menacé par l'urbanisation croissante et l'implantation d'abattis illégaux sur les pourtours du massif.

Occupé pendant l'époque précolombienne, cette montagne est un site archéologique de valeur sur laquelle des gravures rupestres amérindiennes et des poteries ont été découverts.

Avec le Mont Grand Matoury, ce site est un des lieux de promenade les plus fréquentés de l'île de Cayenne. Sa proximité de la zone urbaine, la facilité d'observation de sa faune (en particulier du Paresseux à trois doigts) et ses vestiges archéologiques en font un site privilégié pour toute approche pédagogique de la nature et de la culture guyanaises.

La colline de Montravel correspond à un petit massif culminant à 49 mètres, situé en bordure d'océan, à l'est de l'agglomération de Montjoly.

Sa façade maritime porte les seuls groupements végétaux sur rochers de bord de mer en Guyane, avec la Colline de Montabo, le Mont Bourda et les îlets de Rémire. Les avancées rocheuses sont couvertes partiellement d'une végétation saxicole dont la physiologie est marquée par l'abondance de *Philodendron acutatum* (Araceae) et *Furcraea foetida* (Asparagaceae) qui est une espèce déterminante et protégée.

Le massif forestier correspond à une vieille forêt secondaire qui présente toutefois un intérêt floristique. Les arbres appartiennent à de nombreuses familles, tout particulièrement les Sapotacées, les Lecythidacées comme l'« arbre à boulets de canon » (*Couroupita guianensis*) qui est une espèce déterminante, les Clusiacées, les Chrysobalanacées et les Lauracées. De grands arbres comme *Hymenaea courbaril* peuvent atteindre des tailles remarquables et des diamètres de fût importants. Le sous-bois est également riche avec des familles caractéristiques de ce milieu, Melastomacées, Rubiacées, Violacées, Myrtacées et des lianes qui vont s'épanouir dans la voûte ainsi que des épiphytes : Orchidacées, Broméliacées et Ptéridophytes. A cette complexité floristique s'ajoutent des variations de faciès selon la topographie, l'exposition aux vents et les stades de régénérations forestières.

Le maintien de cette forêt tropicale sempervirente, relativement haute et riche en espèces, en situation originale de front de mer, confère au milieu un caractère patrimonial qui se révèle, avec notamment l'habitat de forêt littorale sur rochers à *Coussapoa asperifolia*, *Ficus amazonica* (Moraceae) et *Spondias mombin* (Anacardiaceae).

Bien que de taille modeste, ce mont offre une variété d'habitats qui entretient une faune d'autant plus riche qu'il existe des échanges avec les milieux voisins : notamment pour la faune marine fréquentant les côtes rocheuses tels que le Lamentin (*Trichechus manatus*), la Tortue verte (*Chelonia mydas*) et également la Sotalie (*Sotalia guianensis*) que l'on peut observer à quelques mètres du rivage.

Il faut souligner le rôle joué pour l'accueil des oiseaux migrateurs nord-américains, les limicoles trouvant sur les rochers des reposoirs à marée haute et les passereaux un milieu forestier sur leur route littorale.

Avec la Colline de Montabo et le Mont Bourda, ce relief constitue un espace forestier de première importance dans le tissu urbain en continue extension et densification. Signalons encore l'existence de polissoirs amérindiens sur les roches au sud du Mont, qui confère au site un intérêt également archéologique.

Certains terrains appartiennent au Conseil Général, dont une partie fait l'objet d'aménagements récréatifs ouverts au public.

La colline de Bourda est située à l'est de la ville de Cayenne.

Le massif forestier d'une trentaine d'hectares qui recouvre cette colline, est constitué d'une vieille forêt secondaire dont l'origine remonte aux déboisements du XVIIIème et début XIXème siècle. Cette ancienne déforestation a sans aucun doute entraîné un appauvrissement de la flore, mais sa composition actuelle reste riche et complexe, et des essences de forêt primaire peuvent même encore s'y retrouver.

On y trouve une forêt assez haute de terre ferme, qui présente cependant des variations de faciès selon la topographie, l'exposition aux vents et les stades de régénérations forestières. Ainsi, les versants abrités et les moins pentus présentent encore des arbres de grand diamètre, au fût élancé et un sous-bois assez clair. Par contre, les versants les plus exposés, en front d'océan, correspondant également aux pentes les plus fortes, montrent un boisement de voûte moins élevée, avec des arbres de plus faible diamètre, et un sous-bois beaucoup plus encombré. Les secteurs les plus perturbés sont riches en lianes. Ponctuellement, la face nord du mont, la plus exposée aux vents dominants, est couverte de petites cambrouzes à graminées, monospécifiques et extrêmement denses. Parmi les

espèces forestières les plus remarquables, il convient de mentionner le champignon *Entoloma luteosplendidum* (Agaricales), nouveau pour la Science et récemment décrit du mont Bourda, connu d'une seule autre localité en Guyane (piste du Saut Léodate)

Sur le pourtour du massif, en bord de mer, une végétation saxicole de rochers assure une transition broussailleuse avec la forêt. Sa façade maritime porte en effet les seuls groupements végétaux sur rochers de bord de mer en Guyane, avec les collines de Montravel, de Montabo et les îlets de Rémière. De nombreuses espèces herbacées sont installées dans les fissures et anfractuosités. La physionomie de cette formation est marquée par la liane rampante *Philodendron acutatum* qui recouvre également les arbustes et *Furcraea foetida* aux énormes rosettes de feuilles dressées, épineuses et charnues.

S'il n'existe pas d'espèces endémiques recensées, il faut noter néanmoins la présence de plusieurs espèces remarquables : *Cornutia pubescens* (Lamiaceae) est un arbuste rupicole aux longues inflorescences lilas en grappes dressées, qui n'est connu par ailleurs en Guyane (et dans le monde !) que de la Colline de Montabo voisine. On peut noter également *Guettarda argentea* (Rubiaceae) qui n'est certes pas une espèce rare mais dont la plupart des échantillons connus en Guyane ont été récoltés sur les collines de l'Île de Cayenne et les inselbergs de l'intérieur. Bien que de taille modeste, ce mont offre une variété d'habitats qui entretient une faune d'autant plus riche qu'il existe des échanges avec les milieux voisins : notamment pour la faune marine fréquentant les côtes rocheuses tels que le Lamentin (*Trichechus manatus*) et la Tortue verte (*Chelonia mydas*).

D'une manière générale, la variété d'habitats permet au site de présenter une avifaune relativement diversifiée avec une centaine d'espèces répertoriées dont la Buse buson (*Buteo aquinoctialis*), rapace endémique des côtes du Plateau des Guyanes. Toutefois, le massif forestier en lui-même se révèle relativement pauvre : la disparition de la continuité forestière entre les différents monts de l'Île de Cayenne, a entraîné une perte de richesse dans le peuplement. Ce massif joue un rôle également dans le maintien et la diffusion d'une avifaune en milieu urbain, augmentant la richesse des espèces susceptibles d'être observées sur l'Île de Cayenne.

Le Mont Bourda a fait l'objet d'une acquisition par le Conservatoire du Littoral qui y réalise des aménagements pour l'accueil du public.

La colline de Montabo est un petit massif culminant à 85 mètres et d'environ 120 ha, situé en bordure d'océan, à l'est en sortie du centre ville de Cayenne. Ce sous ensemble de la ZNIEFF intègre dans sa limite nord les 3 îlets Dupont. Sa façade maritime porte les seuls groupements végétaux sur rochers de bord de mer en Guyane, avec Montravel, Bourda et les îlets de Rémière. Les avancées rocheuses sont couvertes partiellement d'une végétation saxicole dont la physionomie est marquée par *Philodendron acutatum* et *Furcraea foetida*.

Comme pour les autres monts, le massif forestier correspond à une vieille forêt secondaire qui présente toutefois un intérêt floristique, notamment avec l'habitat de forêt littorale sur rochers à *Coussapoa asperifolia*, *Ficus amazonica* (Moraceae) et *Spondias mombin* (Anacardiaceae). S'il n'existe pas d'espèces endémiques recensées, il faut noter néanmoins la présence de plusieurs espèces remarquables : *Cornutia pubescens* est un arbuste rupicole aux longues inflorescences lilas en grappes dressées, qui n'est connu par ailleurs en Guyane (et dans le monde) que du Mont Bourda voisin. On peut noter également le "raisin de mer", *Coccoloba uvifera* (Polygonaceae), espèce déterminante répandue sur les rivages néotropicaux mais très rare en Guyane où elle n'est connue que de Cayenne, Kourou et Montjoly. Enfin, *Palmorchis pabstii* est une orchidée connue du massif forestier intérieur et retrouvée de manière surprenante et remarquable sur cette colline de Montabo.

Bien que de taille modeste, ce mont offre une variété d'habitats qui entretient une faune d'autant plus riche qu'il existe des échanges avec les milieux voisins : notamment pour la faune marine fréquentant les côtes rocheuses tels que le Lamentin (*Trichechus manatus*) et la Tortue verte (*Chelonia mydas*).

Il faut souligner le rôle joué pour l'accueil des oiseaux migrateurs ou hivernants nord-américains, les limicoles comme le Bécasseau semipalmé (*Calidris pusilla*) trouvant sur les rochers des reposoirs à marée haute, et les passereaux, comme le Tangara vermillon (*Piranga rubra*), un milieu forestier sur leur route littorale. Les îlets Dupont intégrés à la ZNIEFF accueillent un dortoir à l'année de Héron garde-boeuf (*Bubulcus ibis*), Grande Aigrette (*Egretta alba*), Aigrette neigeuse (*Egretta thula*), Aigrette tricolore (*Egretta tricolor*) et Aigrette bleue (*Egretta caerulea*). En période de reproduction, environ 300 de ces petites aigrettes et une centaine de Héron garde-boeuf nidifient sur deux des trois îlets Dupont.

Avec le Mont Bourda et Montravel, cette colline constitue un espace forestier de première importance dans le tissu urbain en continuelle extension et densification. Il faut noter l'existence de deux routes qui mènent au plateau sommital de la colline, ce dernier ayant été urbanisé et recevant des installations radar du Centre Spatial. Une grande partie de la colline reste cependant inaccessible en raison de son inscription dans l'enceinte forestière de l'ONF, du niveau de sécurité maintenu sur le site du CSG et de son versant abrupt en front de mer. Enfin, une partie de la colline de Montabo appartient au Conservatoire du Littoral qui y réalise des aménagements pour l'accueil du public.

Bilan des connaissances

Mammifères: Faible	Reptiles: Faible	Ptéridophytes: Faible	Champignons: Faible
Oiseaux: Faible	Insectes: Nul	Bryophytes: Nul	Algues: Nul
Amphibiens: Nul	Phanérogames: Bon	Lichens: Nul	Habitats: Nul
Poissons: Faible			

Critères de délimitation

La délimitation est basée sur les critères suivants :

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Formations végétales, étages de végétation

- Répartition et agencement des habitats

La ZNIEFF est composée de 4 entités qui se répartissent sur la côte de l'île de Cayenne. Du nord-ouest au sud-est, ces entités sont définies comme suit:

Au nord, la colline de Montabo est limitée de la manière suivante :

N: La limite suit le rivage en limite des plus basses eaux depuis la limite ouest jusqu'à la limite est de la forêt. Puis elle suit une ligne bordant les îlots rocheux les plus externes (incluant les îlets Dupont par le niveau des plus basses eaux).

E: La limite de la ZNIEFF relie les rivages extérieurs des îlets Dupont et des rochers émergents au sud pour regagner la côte au niveau du lieu-dit Montjoyeux à l'extrémité nord-ouest de l'Anse de Montabo.

S: La limite sud englobe le bloc forestier du Mont Montabo à la lisière avec la zone urbanisée résidentielle de la cité Grant. Les sites de l'ONF et du CSG sont inclus.

W: La route départementale 1 (ou route de Montabo) et le site de l'IRD constituent la limite ouest du zonage.

A environ 1200m au sud-est, la colline de Bourda est délimitée ainsi :

N: La limite nord longe la côte rocheuse en englobant les émergences rocheuses.

E: La limite est longe la côte rocheuse en englobant les émergences rocheuses.

S: Au sud, la limite rejoint la côte rocheuse au bout de la plage dite "Anse de Bourda", longe les zones résidentielles jusqu'au chalet du Préfet en les excluant (route de Bourda) puis le bloc forestier du Mont.

W: A l'est, les zones urbanisées des quartiers des Cigales et de Pacheco et la plage de Zéphyr marquent la limite avec le bloc forestier du mont Bourda inclus dans la ZNIEFF.

Située à Rémire-Montjoly, à 3,300km au sud-est, la colline de Montravel est définie comme suit :

N: Le zonage suit la côte rocheuse, au niveau de la ligne des plus basses eaux.

E: Le zonage suit la côte rocheuse, au niveau de la ligne des plus basses eaux.

S: Le zonage s'étend en ligne droite de la côte rocheuse jusqu'à l'affleurement rocheux émergent, le contourne puis rejoint la côte au niveau de la plage du Montravel.

W: La limite longe la plage et les zones résidentielles de Montravel en les excluant.

Enfin, l'entité la plus au sud est le mont Mahury qui est limitée par la courbe de niveau de 50m (scan25).

Compléments descriptifs

Typologie des milieux

Anciens abattis - friches de cultures sèches
Berges et digues des rizières, cressonnières et autres cultures humides
Berges tropicales herbacées
Bords de routes et de pistes
Côtes rocheuses, falaises maritimes, grottes - groupements lithophiles adlittoraux
Cours et abords des maisons
Criques en sous-bois de forêt dense de basse altitude
Cultures extensives ou traditionnelles
Dunes marines littorales et plages de sable - groupements psammophiles
Eaux douces (eaux dormantes, lacs, étangs et mares)
Eaux douces stagnantes (Lacs, étangs, mares)
Forêts denses et hautes de terre ferme de basse altitude
Forêts denses sempervirentes humides de basse altitude de Guyane < 500 m
Forêts hygrophiles et méso-hygrophiles secondaires ou dégradées de Guyane
Forêts inondables de bas-fonds de basse altitude
Forêts plus ou moins denses et basses de terre ferme de basse altitude
Forêts ripicoles
Formations littorales psammophiles arbustives et sous-arbustives
Formations sous-arbustives sur rochers littoraux - Fourrés littoraux
Friches et brousses
Habitats littoraux et benthiques non-récifaux
Jardins urbains à Hibiscus rosa-sinensis

Géomorphologie

Colline
Côte rocheuse, falaise maritime
Escarpement, versant pentu
Lac
Plateau

Mangroves - groupements halophiles sur vases
Mangroves adultes
Palmeraies
Pelouses de parcs
Plages de galets
Prairies humides améliorées
Végétations rudérales basses héliophiles à Mimosa pudica, M. pigra, Dioclea violacea, Merremia macrocalyx, Borreria verticilata, Mariscus ligularis
Zones rudérales et terrains vagues

Statuts de propriété

Domaine de l'état
Domaine départemental
Domaine régional
Etablissement public
Indéterminé
Propriété d'une association, groupement ou société
Propriété privée (personne physique)

Mesures de protection

Protections foncières
Terrain acquis par le Conservatoire de l'Espace Littoral
Zone ND du POS
Protections réglementaires nationales
Site inscrit selon la loi de 1930
Zone protégée au titre de la Loi Littoral

Facteurs d'évolution

Implantation, modification ou fonctionnement d'infrastructures et aménagements lourds
Habitat humain, zones urbanisées (avéré)
Pratiques agricoles et pastorales
Mises en culture, travaux du sol (avéré)
Pratiques et travaux forestiers
Coupes, abattages, arrachages et déboisements (avéré)
Pratiques liées à la gestion des eaux
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau (avéré)
Pratiques liées aux loisirs
Sports et loisirs de plein-air (avéré)
Chasse (avéré)
Processus naturels abiotiques
Mouvements de terrain (avéré)

Critères d'intérêt

Autres intérêts de la zone
Historique
Archéologique
Géomorphologique
Paysager
Pédagogique ou autre (préciser)
Intérêts fonctionnels
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales
Autre fonction hydraulique (préciser)
Intérêts patrimoniaux
Phanérogames
Poissons
Amphibiens
Reptiles
Oiseaux
Ecologique
Floristique
Faunistique
Mammifères

Sources de données

Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, février 2001.
Bibliographie: AUBLET2, 2001 - AUBLET2, juillet 2001.



- Bibliographie: BORDENAVE B., 1995 - Collecte de plantes de Guyane pour analyses phyto-pharmacologiques et identifications taxonomiques. Rapport de mission, Convention MNHN-ORSTOM-GLAXO, 12 pp + annexes
- Bibliographie: CHEYPE, J.-L., 2010 - Phallaceae et Clathrus récoltés en Guyane française. Bull. mycol. Bot. Dauphiné-Savoie, 197 : 51-66
- Bibliographie: CREMERS G., 1986 - Petite Flore Illustrée. I.- Rivages de l'Ile de Cayenne. Nature Guyanaise, 122 figs., 6 photos, : 1-93.
- Bibliographie: CREMERS G., 1986 - Végétation et Flore illustrée des bords de mer : l'exemple de l'Ile de Cayenne. In : Le Littoral Guyanais. Fragilité de l'environnement. Colloque SEPANRIT X, 1 er Congrès Régional de l'Environnement, Cayenne 1985, 5 pl., : 65-75.
- Bibliographie: DIREN Guyane, 1992 - Fiche Znieff antérieure de 1992
- Bibliographie: DIREN Guyane, 1994 - Proposition d'Arrêté préfectoral de Protection du Biotope des " Monts de Cayenne " - Colline de Montabo, Mont Bourda, Mont Lucas, Mont Baduel, Mont Saint-Martin.
- Bibliographie: DIREN Guyane, 1994 - Proposition d'Arrêté préfectoral de Protection du Biotope du Mont Mahury - Rorota.
- Bibliographie: DIREN Guyane, 1997 - Fichier ZNIEFF/ Faune informatisé.
- Bibliographie: EMC2 Guyane, 2001 - Arrêté de protection de biotopes des Monts de Cayenne. Intérêt faunistique. MATE / Diren Guyane, 36 p.
- Bibliographie: GOGUILLON B., 1998 - Inventaire préliminaire de l'avifaune du Mont Bourda. ONF.
- Bibliographie: GRANVILLE J.-J. de, 1990 - L'excursion dans l'Ile de Cayenne: aperçu botanique (Guide de l'excursion A, presqu'île de Cayenne). Symposium International sur l'évolution des littoraux des Guyanes et de la Zone Caraïbe méridionale pendant le Quaternaire, PICG 274, 9 - 14 novembre 1990
- Bibliographie: GROUPE D'ETUDE et de PROTECTION des OISEAUX de GUYANE, 2001 - Base de données Alapi.
- Bibliographie: HORAK, E. & J.-L. CHEYPE, 2007 - Entoloma dragonosporum (Singer) E. Horak et E. luteosplendidum sp. nov. Deux espèces remarquables de Guyane française. Bull. Soc. Mycol. Fr., 123 (3-4) : 251-262
- Bibliographie: LESCURE J., 1996 - Analyse de toutes les publications qui mentionnent les amphibiens de Guyane Française jusqu'en 1996 (non publié).
- Bibliographie: LORANS, M., 2012 - Plantes à fort enjeu de conservation. Inventaire, caractérisation et proposition de gestion : étude complémentaire de 2 arbustes endémiques, Coussarea hallei et Cornutia pubescens. Master, mention Ecologie, Université Antilles Guyane, 40 pp.
- Bibliographie: SEPANGUY, 1994 - Le Mont Mahury - Dossier de présentation pour un Arrêté de Protection de Biotope. Août 1994.
- Bibliographie: TOSTAIN O., DUJARDIN J.L., ERARD C. & THIOLLAY J. M., 1992 - Oiseaux de Guyane. Société d'études ornithologiques, Paris.
- Bibliographie: Tostain Olivier / Ecobios, 2008 - Etat de la population nicheuse d'Ibis rouge en Guyane
- Collection: Base AUBLET2, Herbar de Guyane, AMAP, IRD, mai 2013
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Barc B., Poncet M., Dubois P. & L.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Delafosse I.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Deville T.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Fortune O. & Delafosse I. & Renaudier A. & Luglia T.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Fortune O. & Delafosse I.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Fraigneau C.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Fréri E.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Goetz D.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Leblanc F.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T. & Delafosse I.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T. & Pignoux R.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Luglia T.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Massemin D.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Pignoux R.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A.)
- Collection: Base de données Alapi (GEPOG / Renaudier A., Delafosse I.)
- Collection: Données association Kwata - 2010
- Collection: GEPOG - Base de donnée Alapi
- Informateur: De Thoisy B. (Kwata)
- Informateur: Fréri E.
- Informateur: GEPOG - Faune-Guyane
- Informateur: GERAUX Hubert
- Informateur: MARTY Christian
- Informateur: Pelletier Vincent
- Informateur: Vincent Rufay - Biotope

Listes d'espèces au 23/12/2014

==> Nombre espèces déterminantes: 78

/

Acisanthera crassipes
Ammannia latifolia
Aristolochia lepreurii Duch.
Asplundia flavovaginata Harling
Caperonia corchoroides Müll. Arg.
Cereus hexagonus
Cipura paludosa Aubl.
Cornutia pubescens
Crudia tomentosa

==> Nombre espèces non déterminantes: 158

/

Arrabidaea corallina
Bonafousia macrocalyx
Brosimum guianense
Calliandra hymenaeoides
Caryocar villosum
Manihot brachyloba subsp. *flabellifolia*
Mouriri francavillana
Oncidium cebolleta
Palmorchis pabstii

Dimorphandra polyandra Benoist
Dioscorea piperifolia Humb. & Bonpl. ex Willd.
Dioscorea pubescens Poir.
Enterolobium oldemanii
Erythroxylum cumanense Kunth
Guadua macrostachya
Indigofera microcarpa
Lindsaea portoricensis Desv.
Lippia alba (Mill.) N.E. Br. ex Britton & P. Wilson
Pouteria cayennensis
Psilotum nudum (L.) P. Beauv.
Psychotria ctenophora Steyererm.
Pteris biaurita L.
Smilax cordato-ovata Rich.
Thelypteris tetragona
Trigonia laevis Aubl. var. *laevis*
Urochloa plantaginea (Link) R.D. Webster
Utricularia benjaminiana Oliv.

/Equisetopsida

Habenaria leprieuri

Animalia/Aves

Ajaia ajaja
Amazona amazonica
Ardea alba
Bubulcus ibis
Buteo albonotatus
Buteo platypterus
Buteogallus aequinoctialis
Cairina moschata
Calidris canutus
Calidris fuscicollis
Calidris pusilla
Caracara cheriway
Chondrohierax uncinatus
Egretta caerulea
Egretta thula
Egretta tricolor
Falco columbarius
Leucopternis schistacea
Limosa haemastica
Micrastur semitorquatus
Myiopagis flavivertex
Nycticorax nycticorax
Oryzoborus angolensis
Phaethornis longuemareus
Pluvialis dominica
Psophia crepitans
Tachybaptus dominicus
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Alouatta macconnelli
Coendou melanurus
Sotalia guianensis
Trichechus manatus

Animalia/Reptilia

Chelonia mydas
Cnemidophorus cryptus
Epicrates maurus
Neusticurus rudis
Thamnodynastes pallidus
Varzea bistrata

Plantae/Dicotyledones

Cnidocolus adenochlamys
Ipomoea pes-caprae

Plantae/Equisetopsida

Rourea frutescens

/Dicotyledones

Bocoa prouacensis

Animalia/Actinopterygii

Synbranchus marmoratus

Animalia/Amphibia

Leptodactylus pentadactylus

Animalia/Aves

Actitis macularia
Amazilia fimbriata
Anurolimnas viridis
Aramides cajanea
Arenaria interpres
Asturina nitida
Buteo brachyurus
Buteo magnirostris
Buteogallus anthracinus
Buteogallus urubitinga
Butorides striata
Cacicus cela
Cacicus haemorrhous
Calidris alba
Calidris minutilla
Campephilus rubricollis
Camptostoma obsoletum
Campylopterus largipennis
Capito niger
Caryothraustes canadensis
Cathartes aura
Cathartes burrovianus
Cathartes melambrotus
Certhiaxis cinnamomea
Chaetura brachyura
Chiroxiphia pareola
Chlorestes notatus
Chlorostilbon mellisugus
Coccyzus melacoryphus
Coccyzus minor
Coereba flaveola
Columbina passerina
Columbina talpacoti
Coragyps atratus
Crotophaga ani
Cyanerpes caeruleus
Dacnis cayana
Elaenia flavogaster
Elanoides forficatus
Eudocimus ruber
Euphonia violacea
Falco peregrinus
Falco ruficularis
Formicivora grisea
Forpus passerinus
Fregata magnificens
Glaucis hirsuta
Harpagus bidentatus
Hemitriccus zosterops
Hylocharis sapphirina
Hylophilus pectoralis
Hypocnemis cantator
Icterus cayanensis
Ictinia plumbea
Jacana jacana
Leptodon cayanensis
Leucophaeus atricilla

Canavalia rosea
Coccoloba uvifera
Couroupita guianensis
Erythrina fusca
Furcraea foetida
Pachystachys coccinea
Spartina alterniflora
Talinum paniculatum

Plantae/Monocotyledones

Sporobolus virginicus

----- Espèces déterminantes de ZNIEFF de type 1 - Côtes rocheuses de l'Île de Cayenne: 32

/

Acisanthera crassipes
Aristolochia leprieurii Duch.
Cornutia pubescens
Crudia tomentosa
Enterolobium oldemanii
Erythroxylum cumanaense Kunth
Indigofera microcarpa
Pouteria cayennensis
Psilotum nudum (L.) P. Beauv.

/Equisetopsida

Habenaria leprieuri

Animalia/Aves

Ardea alba
Bubulcus ibis
Buteogallus aequinoctialis
Calidris canutus
Calidris fuscicollis
Calidris pusilla
Caracara cheriway
Egretta caerulea
Egretta thula
Egretta tricolor
Falco columbarius
Tringa flavipes
Tringa melanoleuca

Animalia/Mammalia

Trichechus manatus

Animalia/Reptilia

Chelonia mydas

Plantae/Dicotyledones

Cnidoscopus adenochlamys

Plantae/Equisetopsida

Canavalia rosea
Coccoloba uvifera
Couroupita guianensis
Furcraea foetida
Pachystachys coccinea
Talinum paniculatum

Limnodromus griseus
Lophotriccus galeatus
Manacus manacus
Micrastur mirandollei
Milvago chimachima
Mionectes oleagineus
Myiarchus tyrannulus
Myiodynastes maculatus
Myiozetetes cayannensis
Myrmotherula axillaris
Notharchus tectus
Numenius phaeopus
Otus choliba
Pachyrhamphus marginatus
Pachyrhamphus polychopterus
Pandion haliaetus
Patagioenas cayennensis
Phaeomyias murina
Phaethornis ruber
Phaethornis superciliosus
Piaya minuta
Picumnus exilis
Pionites melanocephala
Pipra aureola
Piranga rubra
Pitangus sulphuratus
Polioptila plumbea
Progne chalybea
Pteroglossus aracari
Pteroglossus viridis
Pulsatrix perspicillata
Quiscalus lugubris
Ramphastos vitellinus
Ramphocelus carbo
Rynchops niger
Sakesphorus canadensis
Setophaga ruticilla
Sporophila americana
Sterna aculflavida eurygnatha
Sterna hirundo
Sterna maxima
Synallaxis gujanensis
Tachycineta albiventer
Tachyphonus rufus
Tangara mexicana
Thamnophilus doliatus
Thamnophilus punctatus
Thraupis episcopus
Thraupis palmarum
Thryothorus leucotis
Tityra cayana
Todirostrum cinereum
Todirostrum maculatum
Tolmomyias sulphurescens
Tringa semipalmatus
Tringa solitaria
Troglodytes aedon
Trogon violaceus
Trogon viridis
Turdus fumigatus
Turdus leucomelas
Turdus nudigenis
Tyrannus dominicensis
Tyrannus melancholicus
Tyto alba
Veniliornis passerinus

Vireo olivaceus
Volatinia jacarina
Xenops minutus
Xiphorhynchus pardalotus
Xiphorhynchus picus
Zimmerius gracilipes

Animalia/Mammalia

Bradypus tridactylus
Choloepus didactylus
Coendou prehensilis
Cyclopes didactylus
Dasyprocta leporina
Dasybus novemcinctus
Leopardus pardalis
Mazama nemorivaga
Nasua nasua
Potos flavus
Saguinus midas
Saimiri sciureus
Sciurus aestuans
Sotalia guianensis

Animalia/Reptilia

Siphlophis cervinus

Plantae/Equisetopsida

Philodendron hederaceum

----- Espèces non déterminantes de ZNIEFF de type 1 - 1 - Côtes rocheuses de l'Île de Cayenne: 27

/

Arrabidaea corallina
Bonafousia macrocalyx
Brosimum guianense
Calliandra hymenaeoides
Caryocar villosum
Manihot brachyloba subsp. flabellifolia
Palmorchis pabstii
Rourea frutescens

/Dicotyledones

Bocoa prouacensis

Animalia/Amphibia

Leptodactylus pentadactylus

Animalia/Aves

Actitis macularius
Buteo magnirostris
Calidris alba
Falco peregrinus
Fregata magnificens
Leucophaeus atricilla
Limnodromus griseus
Numenius phaeopus
Pandion haliaetus
Piranga rubra
Rynchops niger
Sterna acufflavida eurygnatha
Sterna hirundo
Sterna maxima
Tringa semipalmatus
Tyrannus dominicensis

Animalia/Mammalia

Sotalia guianensis